



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Inspecteur d'académie-
Inspecteur pédagogique régional
de Sciences économiques et sociales

à Mesdames et Messieurs les professeurs de
Sciences économiques et sociales

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Poitiers, le 14 septembre 2020

Objet : lettre de rentrée 2020

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

**Évaluation
et expertise
pédagogique**

Corps d'inspection

IA-IPR 2020-2021
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Bruno POUPAULT

Courriel
[Bruno.Poupault@ac-
poitiers.fr](mailto:Bruno.Poupault@ac-poitiers.fr)

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
**22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex**

Préambule commun à toutes les disciplines

Chères et chers collègues,

À l'occasion de cette rentrée scolaire, nous souhaitons d'abord vous remercier pour le travail accompli durant l'année si particulière traversée, à la fois durant le confinement, mais aussi lors des "rentrées" successives. Nous savons l'adaptation qu'a nécessitée l'enseignement à distance et les efforts que vous avez fournis pour garder le contact avec vos élèves, afin que le lien avec l'École ne soit pas rompu et qu'ils puissent poursuivre des apprentissages, dans des contextes très différents. Cette continuité pédagogique a pourtant, de manière inévitable et malgré tous vos efforts, creusé des écarts et sans doute fragilisé des élèves, plus éloignés de l'École en temps ordinaire et/ou mal ou insuffisamment équipés en matériel pour espérer travailler régulièrement et répondre à vos sollicitations. Ce sont des constats que chaque établissement scolaire a pu établir, et il nous faut envisager la rentrée avec ces nouveaux paramètres.

Nous devons penser différemment cette rentrée et les établissements ont déjà réfléchi avec nous, lors d'un séminaire académique à distance, aux leviers qu'il faudra actionner pour permettre aux élèves de retrouver pour certains le chemin de l'École, et pour tous celui des apprentissages avec un contexte sanitaire dont nous devons tenir compte. La question de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement des élèves les plus fragiles se pose de façon prégnante et nous souhaitons, collégialement, partager avec vous quelques principes. Ils visent à mettre tous les atouts de notre côté pour réconcilier les élèves avec la motivation, l'engagement, et leur donner un horizon qui doit rester celui de la réussite dans leur parcours.

En premier lieu, plus que jamais, le travail d'équipe sera une entrée à privilégier pour répondre aux défis qui vous attendent : travail en équipe disciplinaire sur les progressions des apprentissages, mais aussi travail en équipe pédagogique d'une classe pour harmoniser des attentes, organiser le travail, dans la classe et hors la classe, mobiliser des compétences transversales pour donner du sens et permettre une remobilisation régulière, garante d'apprentissages durables.

Les différentes productions que nous vous avons transmises durant la période de continuité pédagogique (le vademecum sur l'enseignement à distance, l'évaluation à distance, les différentes lettres de continuité pédagogique et ressources disciplinaires sur les sites dédiés...) peuvent, bien entendu, être réactivées dans vos pratiques. Nous souhaitons attirer votre attention sur ces quelques points essentiels, à décliner en particulier au cours de la première

période de l'année, pour permettre une reprise progressive et bienveillante de tous les élèves, y compris ceux qui auraient décroché.

Quelques points de vigilance :

- Les écarts entre élèves auront été accentués par la fin d'année scolaire.
- Les programmes n'auront pas été traités dans leur intégralité dans la plupart des cas.
- Un temps sera nécessaire pour réinstaller des habitudes et des méthodes de travail.

Les principes communs que nous vous proposons d'adopter :

- Pas de semaines ou de séances de révision *a priori*, ni de reprise systématique des parties de programme non traitées. Les prérequis faisant défaut seront introduits au moment où ils seront nécessaires pour aborder les compétences du nouveau programme.
- La nécessité de faire un état des acquis des élèves pour n'en perdre aucun, ni en plonger d'autres dans l'ennui.
- Une programmation de l'année à repenser entièrement pour prendre en compte les prérequis de chaque partie du programme qui seront à reconstruire pour certains.
- Ne laisser aucun élève de côté et accepter que tous ne maîtrisent pas l'ensemble du programme de l'année en juin 2021, avec, bien entendu, une exception sur les classes à examen, mais nous aurons l'occasion d'y revenir à l'occasion de nos rencontres disciplinaires.

L'évaluation est un levier puissant pour accompagner et soutenir les apprentissages, agir sur la motivation et l'engagement des élèves, identifier leurs besoins et réguler son enseignement. Des processus d'évaluation nationale pour les classes de Sixième, et de positionnement en Seconde, sont de nouveau prévus cette année et auront lieu beaucoup plus tôt afin de faciliter leur exploitation par les équipes. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très rapidement. Mais de manière plus générale, quelques principes communs doivent nous guider sur ce sujet :

- Mener des évaluations diagnostiques au plus tôt et au début de chaque thème ou objet d'étude.
- Donner une dimension exclusivement formatrice ou formative aux évaluations pour mettre en exergue les compétences acquises et les progrès effectués petit à petit, et adapter la progression.
- Attendre le retour des congés de Toussaint pour mettre en œuvre les évaluations sommatives et/ou normatives.
- Les notes au cours du premier trimestre pourront être moins nombreuses et s'attacheront à refléter l'ensemble des compétences maîtrisées après cette première période.

Cette première période de l'année, jusqu'aux vacances d'automne, peut également être le moment privilégié pour acculturer les élèves aux outils numériques qu'ils sont amenés à manipuler avec vous, en classe, mais aussi hors la classe. Il s'agit aussi de privilégier des temps et des situations d'apprentissage qui tissent du lien social entre élèves, de l'entraide entre pairs. L'enjeu est bien de capitaliser sur l'expérience vécue pendant le confinement en sélectionnant un nombre réduit d'outils, d'applications, adaptés au niveau des élèves, qu'ils utilisent régulièrement, dans plusieurs disciplines et pour lesquels ils développent une autonomie et une aisance dans leur utilisation. Le cahier de textes numérique est, dans cette perspective, un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel et premier entre la classe et la maison. Il permet d'avoir une visibilité sur la quantité de travail personnel donné aux élèves et d'avoir, en équipe, une véritable organisation du travail sur la semaine, en prenant garde aux inégalités qui peuvent naître du travail à la maison. Les dispositifs d'accompagnement mis en place dans les établissements (accompagnement personnalisé, "devoirs faits", aide à la carte...) se nourriront utilement de vos diagnostics. Il s'agit, pour chacun d'entre vous, d'être un acteur de la sécurisation du parcours des élèves dont vous avez la charge, et de préparer, au quotidien, un terreau fertile à un choix d'orientation réfléchi, choisi, et non pas subi, en favorisant la motivation et la confiance en soi et en sa capacité à apprendre et à réussir.

Enfin, le Plan Académique de Formation est en ligne. Conçu pour répondre aux priorités nationales, nous travaillons à un calendrier qui puisse à la fois répondre aux besoins de formation sans vous éloigner de vos classes sur ce premier trimestre, durant lequel les enjeux sont forts, et pendant lequel les élèves auront besoin de votre présence, de votre accompagnement pour retrouver le chemin des apprentissages, et de la motivation.

Il nous reste également à vous rappeler de prendre soin de vous et de vos proches, et de rester extrêmement prudents. Le Ministère a produit un protocole sanitaire connu de vos chefs d'établissement. Il importera que vous puissiez les accompagner dans sa mise en œuvre effective. Comme toujours, nous serons à vos côtés et aux côtés des chefs d'établissement.

Bien cordialement,

Le collègue des IA-IPR de l'académie de POITIERS

Partie spécifique aux Sciences économiques et sociales

Chères collègues, chers collègues,

J'espère que ces premières journées après la rentrée se passent dans les meilleures conditions. Je tiens à féliciter les lauréats des concours et souhaite la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent l'académie. Ils peuvent compter sur le meilleur accueil des équipes en place. Je souhaite remercier, d'une part, les collègues qui, en tant que tuteur, participent à la formation des professeurs stagiaires qui débutent dans le métier et, d'autre part, les formateurs qui vous accompagnent dans le cadre des formations académiques afin de faire évoluer vos pratiques pédagogiques, au service de la réussite de tous les élèves, et répondre aux orientations nationales et académiques. La réforme du lycée invite à relancer le travail disciplinaire en commun dans vos établissements et au niveau académique. Dans ce contexte si particulier que nous avons connu et qui vous a obligé à effectuer un enseignement à distance pour la poursuite des apprentissages des élèves, je tiens à souligner le travail réalisé par le groupe numérique SES de l'académie pour mettre à disposition des outils et des ressources adaptés. Ceux-ci sont en ligne sur le site disciplinaire que je vous recommande de consulter régulièrement.

Du fait du confinement, des élèves se sont retrouvés plus ou moins éloignés du système scolaire pendant de longs mois. Afin d'assurer une meilleure prise en charge des élèves à la rentrée, tout en mettant l'accent sur la consolidation des connaissances, l'Inspection générale de SES a formulé un certain nombre de [priorités pédagogiques](#). Je vous invite à consulter ces conseils et recommandations.

1-Baccalauréat

Le taux de réussite académique au baccalauréat de la série ES en juin 2020 est de 98,1%. Il augmente nettement par rapport à 2019 (91,2%) et est inférieur de 0,3 point au taux national.

12,1% des admis ont obtenu la mention TB, 22,1% la mention B et 33,0% la mention AB

Taux de réussite au baccalauréat général

	2020
France métropolitaine + DROM	98,4
Dont : L	97,5
ES	98,4
S	98,7
Académie de Poitiers	98,2
Dont : L	96,8
ES	98,1
S	98,8

Source : MENJS-DEPP

Taux d'admission par spécialité – Académie de Poitiers

Spécialité	Effectifs (présents)	Répartition en %	Admis en %
ECONOMIE APPROFONDIE	253	7,6	98,4
MATHEMATIQUES	1785	54,0	98,3
SCIENCES SOCIALES & POLITIQUES	1272	38,4	97,8
Ensemble	3310	100,0	98,1

Source : Service Statistique Académique

Ces très bons résultats sont la conséquence de la modification des modalités d'organisation du baccalauréat pour la session 2020 dans le contexte des mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 et le cadre de l'état d'urgence sanitaire : annulation des épreuves du premier groupe et validation des épreuves du baccalauréat à partir des notes de contrôle continu pour les candidats ayant suivi une scolarité pendant l'année 2019-2020. 47 candidats n'ayant pas pu faire valoir des résultats de contrôle continu auprès du jury se présentent aux épreuves de SES de la session de remplacement organisée actuellement.

2-Orientations pour nos enseignements

L'accompagnement de la réforme du lycée

L'enseignement des SES en seconde est, depuis la rentrée 2019, devenu obligatoire pour tous les élèves. L'introduction d'un chapitre de science politique permet de renforcer l'identité de notre enseignement et son caractère pluridisciplinaire. C'est un signal fort qui doit être envoyé aux élèves de seconde relativement à leur choix d'enseignements de spécialité en classe de première. Un nouveau programme entre en vigueur cette année en classe de terminale : 12 questionnements, dont 8 seront évaluable dans le cadre de l'épreuve terminale ([BO spécial n°2 du 13 février 2020](#)), et des objectifs d'apprentissage explicites. Ce [nouveau programme de terminale](#) s'inscrit dans une logique de progressivité des apprentissages de la seconde à la fin du cycle terminal. Avec la disparition des séries, les Sciences économiques et sociales sont devenues un enseignement de spécialité qui est choisi par environ 40 % des élèves de première générale de l'académie de Poitiers. Et la plupart de ces élèves souhaitent poursuivre cet enseignement en terminale. Cela montre que l'approfondissement disciplinaire a renforcé l'intérêt des élèves pour les SES. Sa complémentarité avec les autres enseignements de spécialité permet des parcours plus divers et plus adaptés aux profils et aux projets des lycéens. Ceux qui abandonneront les SES en fin de première passeront une évaluation commune dont vous trouverez les nouvelles modalités dans le [BO spécial n°6 du 31 juillet 2020](#). La Banque nationale des sujets (BNS) est publique sur le site [Quand je passe le bac](#). Les élèves de première peuvent ainsi prendre connaissance de [l'ensemble des sujets de la spécialité Sciences économiques et sociales](#) et, avec votre aide, en réaliser certains pour réviser, se préparer à l'épreuve et travailler les compétences attendues en SES.

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de la réforme du lycée, plusieurs dispositifs de formation vous sont proposés.

- sur le nouveau programme de terminale :

20A0130742	54297	Individuelle	L'engagement politique dans les sociétés démocratiques
20A0130743	54298	Individuelle	Crises financières et régulation du système financier

- sur le programme de première :

20A0130223	53326	Individuelle	Le marché : actualisation des connaissances en micro-économie
------------	-------	--------------	--

- une formation (public désigné) sur le volet disciplinaire de la préparation des élèves au Grand oral :

20A0130603	53834	Public désigné	Préparer les élèves au Grand oral
------------	-------	----------------	--

Enfin, si vous souhaitez vous former aux usages pédagogiques de Moodle, notamment pour l'enseignement à distance ou en complément du présentiel, vous pouvez vous inscrire à cette formation proposée à tous les professeurs de lycée et qui sera animée par Messieurs HENNAUX et BROCHARD, formateurs et professeurs de SES :

20A0130796		Individuelle	Usages pédagogiques du Moodle et enseignement à distance
------------	--	--------------	---

Le Plan Académique de Formation est en ligne sur le site académique. Vous avez **jusqu'au 25 septembre** pour vous inscrire sur [l'intranet académique](#) via GAIA Module individuel. Chaque enseignant peut émettre 4 vœux, que la formation soit disciplinaire ou non.

Je vous invite à consulter [l'espace pédagogique SES du site académique](#). Vous y trouverez des éléments d'actualité de la vie de notre discipline et des ressources et outils pour vos enseignements, produits notamment pendant la période de confinement par les rédacteurs du site et les formateurs académiques.

Les [fiches Eduscol](#) des niveaux seconde et première ont toutes été mises en ligne ainsi que trois fiches de terminale. Les autres seront disponibles prochainement. Les sujets zéro (et leurs corrigés) pour le Bac 2021 (épreuves terminales) viennent d'être publiés sur [Eduscol](#).

EMC

Les professeurs de SES ont vocation, avec d'autres disciplines, à prendre toute leur part dans l'Enseignement moral et civique (EMC) dont les [nouveaux programmes](#) entrent en vigueur cette année en classe de terminale. Vous pouvez vous inscrire au PAF à certaines des formations proposées par le [Pôle civisme et citoyenneté](#).

Développer l'enseignement des SES dans une langue vivante étrangère

Pour développer notre participation aux sections européennes mises en place dans les établissements de l'académie, je vous encourage à passer la certification « Discipline non linguistique » (DNL). Vous trouverez toutes les informations utiles (rapports du jury...) sur le site [Autour des langues](#) (espace pédagogique de l'académie de Poitiers). Les inscriptions à la certification complémentaire pour la session 2020 seront ouvertes prochainement via un formulaire en ligne (depuis l'intranet académique).

Participer à la généralisation des usages pédagogiques du numérique

Il est essentiel que notre enseignement intègre toutes les potentialités pédagogiques qu'offre l'usage des nouvelles technologies. Pour vous aider à vous approprier ces nouveaux outils, des actions de formation sont mises en place au sein de vos établissements et dans l'académie. Je vous invite à vous y associer.

Le site SES académique propose de nombreuses ressources. Vous trouverez aussi sur le [portail Éduthèque](#) un accès gratuit à des milliers de ressources numériques pédagogiques émanant d'une vingtaine de grands établissements publics culturels et scientifiques. [Le portail EDU'Bases SES](#) recense les pratiques pédagogiques proposées par les académies afin d'accompagner le développement des usages des TICE, en relation avec les programmes de Sciences économiques et sociales au lycée. Le [réseau social Viaeduc](#) peut vous permettre de partager vos pratiques et ressources pédagogiques numériques utilisées en classe. Enfin, les compétences numériques sont désormais évaluées à l'aide de l'outil [PIX](#), plateforme en ligne d'évaluation et de certification de ces compétences.

Participer à la généralisation de l'Education au développement durable (EDD)

Le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse est un acteur privilégié de la transition écologique et l'éducation au développement durable fait désormais partie intégrante de la formation des élèves et de leur éducation à la citoyenneté, de l'école élémentaire au lycée. [La circulaire 2019-121 du 27-08-2019](#) détaille la nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable – EDD 2030. Les programmes de Sciences économiques et sociales offrent de nombreuses possibilités pour sensibiliser les lycéens à cette question et notre enseignement peut être l'occasion de l'aborder à travers des problématiques spécifiques. En outre, l'EDD donne l'opportunité d'inscrire les SES dans des projets interdisciplinaires et de participer éventuellement à l'engagement de votre établissement dans une démarche de labellisation E3D (Etablissement en Démarche globale de Développement Durable).

3-Vie de la discipline

Au Plan national de formation, plusieurs actions sont ouvertes aux professeurs de SES :

- Les [Entretiens Enseignants-Entreprises](#) qui ont lieu chaque année fin août. En 2019 le thème était *Risques et opportunités*. En 2020 le contexte sanitaire n'a pas permis à ces journées d'échange et de formation d'avoir lieu.
- [L'Economie aux Rendez-vous de l'histoire](#) à Blois du 7 au 11 octobre 2020 sur le thème *Gouverner*.
- Les **Journées de l'économie** (JECO) à Lyon du 17 au 19 novembre 2020. Vous trouverez le programme et les modalités d'inscription sur www.journeeseconomie.org
Vous pouvez vous rendre aux Rendez-vous de l'histoire et aux JECO à titre individuel avec l'autorisation de votre chef d'établissement si cela vous amène à vous absenter pendant les cours.

L'opération **Prix lycéen « Lire l'économie »** reconduite chaque année peut constituer un support d'activités intéressantes avec vos classes. La liste des ouvrages retenus pour l'édition 2020 est à consulter sur [Eduscol](#).

Enfin, la promotion de l'Economie sociale et Solidaire auprès de vos élèves peut s'appuyer sur la participation au programme **Mon ESS à l'Ecole**. Initié par L'ESPER, il propose aux équipes éducatives de conduire des projets de création d'entreprises éphémères de l'ESS avec leurs élèves. Pour en savoir plus www.monessalecole.fr

4-Rendez-vous de carrière (PPCR), accompagnement individuel et collectif, visites d'établissement

Depuis la rentrée 2017 seules les visites entrant dans le cadre de la mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) donnent lieu à une inspection suivie d'un entretien avec l'IA-IPR puis d'un second entretien avec le chef d'établissement dans un délai de six semaines maximum. Les enseignants concernés en 2020-2021 seront prévenus au moins deux semaines avant ma venue dans l'établissement. Ce rendez-vous de carrière donnera lieu à un compte-rendu et une appréciation des évaluateurs et de l'autorité académique. Les rendez-vous de carrière de 2019-2020 qui n'ont pu avoir lieu à cause de la fermeture des établissements au printemps 2020 seront réalisés avant les vacances de la Toussaint.

Les autres visites entrent dans le cadre de l'accompagnement individuel et collectif des enseignants. Ces visites sont des moments privilégiés d'analyse et d'échanges sur vos pratiques d'enseignement et votre action au sein de l'établissement. Elles sont l'occasion d'un dialogue sur vos perspectives d'évolution professionnelles. Elles sont aussi pour vous une opportunité pour développer une analyse réflexive sur votre enseignement. Aussi, je vous invite à me communiquer lors de mes visites un document de synthèse de votre action s'inscrivant dans cette démarche d'auto-évaluation. Pour construire ce document (de une à deux pages maximum), vous pouvez prendre appui sur le référentiel

des compétences professionnelles des professeurs (Bulletin officiel, n°30 du 25 juillet 2013) et les missions des professeurs (Bulletin officiel, n°22 du 29 mai 1997).

J'attire votre attention sur quelques points qui seront privilégiés :

- La construction des séances et des activités qui prend en compte la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- Les modalités de mise en activité des élèves dans les séquences d'enseignement ;
- La place de l'oral dans la formation des élèves ;
- L'utilisation des outils numériques et leur plus-value pédagogique ;
- Les modalités de suivi et d'évaluation des acquis des élèves ;
- L'inscription dans des projets d'équipe disciplinaire ou interdisciplinaire et l'implication dans la vie de l'établissement.

Autant que possible mes visites donneront l'occasion de réunir l'équipe disciplinaire, afin de faire le point sur votre travail collectif, notamment sur les modalités d'évaluation des élèves, la construction de progressions et de démarches pédagogiques communes, la participation à d'autres enseignements (EMC, HGGSP, SNT) et à divers projets-dispositifs-instances, la place de la discipline dans l'établissement et l'implication de l'équipe dans la mise en œuvre de la réforme du lycée. Afin de rendre ces réunions plus efficaces, j'invite les équipes à formaliser un **projet d'équipe disciplinaire articulé au projet d'établissement** et à me le transmettre en amont de l'inspection.

Monsieur Pierre JOURDAIN, professeur au lycée Cordouan à Royan et chargé de mission d'inspection, me secondera.

Je vous remercie pour votre engagement professionnel au service de la réussite de tous les élèves.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite une excellente année et vous adresse mes plus cordiales salutations.

Bruno POUPAULT
IA-IPR de Sciences économiques sociales

